

Une enquête multimode annuelle pour mesurer la victimation en France à compter de 2022 : chronique d'une refonte en 4 actes

H. Guedj, T. Razafindranovona et S. Zilloniz*

En 2022, l'enquête de victimation « Vécu et ressenti en matière de sécurité » conçue par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) prend la suite de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » menée chaque année par l'Insee entre 2007 et 2021. Cette nouvelle enquête multimode menée en population générale sur large échantillon est le fruit d'un important travail de refonte engagé dès 2019 par le SSMSI en impliquant l'Insee et l'ensemble des acteurs nationaux intéressés par la thématique de la sécurité. Pour aboutir, ce projet a nécessité une revue rigoureuse de l'existant, la mise au point et l'évaluation d'un protocole innovant et ambitieux dans un contexte de développement du multimode en plein essor ainsi que l'animation et le pilotage d'une concertation au sein d'un comité pluriel. Cette première édition marque le début d'un processus au long cours qui nécessitera de futurs développements méthodologiques qui participeront à la consolidation des connaissances et pratiques acquises en matière de bascule multimode d'enquête en population générale.

Introduction

L'enquête « Cadre de vie et sécurité » (CVS) a été conduite chaque année de 2007 à 2021 par l'Insee en co-maîtrise d'ouvrage avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), jusqu'à sa disparition en 2020, et avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI, créé en 2014). Enquête dite de « victimation », elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et les individus ont pu être victimes dans les deux années précédant l'enquête, que ces faits aient, ou non, donné lieu à une déclaration dans les services de police ou de gendarmerie. Les informations obtenues par enquête de victimation sont distinctes et complémentaires des données enregistrées par la police et la gendarmerie nationales car les victimes ne déposent pas toujours plainte. Combinées, elles offrent des outils précieux pour évaluer et analyser tant la délinquance que le

sentiment d'insécurité. L'enquête CVS a concerné en moyenne chaque année environ 15 000 ménages interrogés en face-à-face. Comme les autres enquêtes de la statistique publique, l'enquête CVS a évolué au fil des années avec des modifications de questions, des ajouts ou modifications de modules thématiques, des extensions territoriales ponctuelles en Outre-mer ou encore des révisions méthodologiques.

En avril 2018, l'Insee a annoncé au SSMSI et à l'ONDRP qu'en raison de ses fortes contraintes budgétaires, il n'aurait plus la capacité de réaliser l'enquête CVS sous sa forme actuelle (rythme annuel, collecte face-à-face) à partir de 2022. Le ministère de l'Intérieur s'est engagé à mettre en œuvre des moyens financiers et humains pour garantir, par l'intermédiaire du SSMSI, la pérennité d'un dispositif d'enquête de victimation¹. Ainsi conformément aux engagements pris devant le Conseil national de l'information statistique (Cnis), le SSMSI pilote depuis le printemps

¹ Cette orientation a été affirmée par le ministère de l'Intérieur dans la réponse du 9 avril 2019 à la question écrite parlementaire n°14645 du 27 novembre 2018.

Hélène Guedj est cheffe de la section "Enquêtes statistiques" SSMSI helene.guedj@interieur.gouv.fr, Tiaray Razafindranovona est chef de la section "Méthodes statistiques et analyses conjoncturelles" SSMSI tiaray.razafindranovona@interieur.gouv.fr, Sandra Zilloniz est responsable de la conception et du suivi d'enquêtes statistiques, SSMSI, sandra.zilloniz@interieur.gouv.fr

2019 avec l'appui de l'Insee la réflexion sur l'évolution à horizon 2022 du dispositif global de l'enquête CVS, en explorant notamment les opportunités offertes par la combinaison de différents modes de collecte (internet, téléphone, papier, face à face, etc.) en cours de développement au sein du service statistique public.

L'objectif du présent article est de présenter en 4 actes les grandes lignes du projet ayant permis d'aboutir à la conception de la nouvelle enquête « Vécu et ressenti en matière de sécurité » dont la première édition aura lieu au deuxième trimestre 2022.

Acte I : faire le bilan de l'existant et dresser une feuille de route pour le nouveau dispositif

Une solide expérience française en matière d'enquête de victimation

Historiquement, la mesure de la délinquance s'est basée sur les statistiques administratives, notamment les statistiques pénitentiaires, judiciaires et plus récemment policières (Robert et Zauberman, 2011a). Les limites des données enregistrées par la police sont bien connues (Zauberman *et al.*, 2009 ; Estival et Filatriau, 2019). Elles ne permettent pas une mesure exhaustive des phénomènes délinquants car elles recensent uniquement les infractions portées à la connaissance des forces de sécurité ou de l'autorité judiciaire (plainte, constatation, intervention, etc.). Elles dépendent donc fortement de la propension des victimes à porter plainte, des pratiques d'enregistrement des plaintes et de l'action des services. Par ailleurs, la typologie sur laquelle reposent les statistiques de délinquance enregistrée doit s'adapter aux changements législatifs et aux réformes qui définissent les contours des infractions, des contraventions, des délits, etc. En outre, ces statistiques ne permettent pas d'établir un profil sociodémographique détaillé des victimes ni d'appréhender l'influence de la délinquance sur les représentations ou les comportements des individus. Compte tenu de ces limitations bien identifiées et documentées, s'est développée dans le monde anglo-saxon, à partir des années 60, une autre approche, celle des enquêtes de victimation (Zauberman, 2015). Elles permettent d'acquérir de la connaissance sur la délinquance à victime directe, que les individus aient ou non signalé l'atteinte subie aux autorités compétentes. Leur principe est simple : on contacte des ménages et/ou des individus, auxquels on demande d'indiquer et de décrire les faits de délinquance (dans une liste déterminée) dont ils ont été victimes pendant

une période de référence. On peut en outre les interroger sur leurs opinions et perceptions en matière de sécurité et sur l'action des pouvoirs publics pour lutter contre la délinquance (répression, prévention, réponse pénale, etc.).

En France, il est possible de distinguer grossièrement trois périodes en matière de mesure de la victimation directe par enquête (Robert et Zauberman, 2011b) :

- 1980-1995 « l'ère des premières enquêtes » : au début des années 1980, le Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) s'est lancé dans un programme soutenu d'enquêtes de victimation nationales et locales. Après une enquête qualitative réalisée en 1982, le Cesdip a réalisé en 1986 la première enquête nationale sur une large gamme de victimations. Cette première enquête comportait en outre une importante section sur les opinions et les attitudes, surtout celles concernant la délinquance et le changement social (Zauberman *et al.*, 1990 ; Zauberman et Robert, 1995).

- 1996-2006 « l'ère des EPCV » : à partir de 1996, l'Insee a inclus un module de victimation d'une vingtaine de questions sur un nombre restreint d'atteintes aux biens et aux personnes dans la partie fixe de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) menée annuellement en janvier en face-à-face. Dans le sillage des préconisations du rapport parlementaire Caresche/Pandraud en 2002 et de la création de l'Observatoire national de la délinquance² (OND), l'Insee a enrichi le module de victimation de l'EPCV de janvier 2005. Les années 2005/2006 constituent ainsi une période charnière entre l'ère des EPCV et l'ère suivante : le module enrichi dénommé « Cadre de vie et sécurité (CVS) » a permis de détailler les victimations de la partie fixe habituelle des EPCV auprès d'un échantillon de plus de 12 000 ménages répondants. Ce montage a été reconduit en janvier 2006.

- 2007-2021 « l'ère CVS » : en 2007, la mise en place du panel SRCV (Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie – dispositif européen EU-SILC) a conduit à mettre fin à la série EPCV. Le partenariat Insee-OND s'est poursuivi avec la réalisation à partir de 2007 d'une enquête annuelle consacrée à l'étude de la victimation reprenant le nom du prototype mené en 2005 et 2006. L'enquête CVS a donné lieu de 2007 à 2021 à quatorze éditions annuelles en France métropolitaine (il n'y a pas eu d'enquête en 2020 en raison de la crise sanitaire). Elle a également connu des déclinaisons en Outre-Mer (à la Réunion en 2011, dans les 3 Dom américains en 2015, et en 2020 à Mayotte). Le SSMSI est associé depuis sa création en 2014 à la co-maîtrise d'ouvrage de l'enquête CVS.

²Département de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), créé en 2003. L'OND est ensuite devenu l'ONDRP jusqu'à sa disparition en 2020.

CVS 2007-2021 : un dispositif assez stable

La collecte de l'enquête CVS s'est effectuée chaque année pendant environ 2,5 mois sous la forme d'un questionnaire informatisé (« capisé ») en face-à-face par un enquêteur du réseau Insee. En raison de la crise sanitaire, l'édition 2020 n'a pas eu lieu et l'édition 2021 a été principalement réalisée par téléphone. Le taux de collecte de l'enquête avoisine annuellement les 70 % sur la période 2007-2017, à l'exception de l'édition 2013 (63 %, en lien avec la mise en place des nouvelles conditions d'emploi des enquêteurs Insee). Ces dernières années, le taux de collecte de CVS, comme celui des autres enquêtes ménages réalisées en face à face par l'Insee, est orienté à la baisse (65 % en 2019 après 68 % en 2018), principalement en raison de la difficulté à entrer en contact avec les individus sélectionnés en particulier dans les grandes agglomérations (en 2019, le taux de collecte de CVS en région parisienne s'est établi à 46 % et entre 55 % et 60 % en PACA et dans les Hauts-de-France). Sur la période, le nombre annuel de ménages répondants est globalement compris entre 15 000 et 17 000 et environ 12 500 en 2019.

L'enquête CVS repose sur 4 questionnaires qui sont passés successivement. Leurs structures et contenus ont un socle commun au cours des éditions. Toutefois, certains modules ont pu être ajoutés ou supprimés entre 2007 et 2020 (transports, arnaques, corruption, discrimination, etc.). En 2019, le questionnaire de l'enquête CVS est structuré de la façon suivante :

1. le « tronc commun des ménages » (TCM), administré dans la grande majorité des enquêtes ménage de l'Insee et plus généralement de la statistique publique, il permet de recueillir de très nombreuses informations sociodémographiques sur le ménage et les personnes qui le composent. C'est de préférence la personne de référence du ménage qui répond au TCM (temps de passation moyen du TCM : 15 mn).
2. le questionnaire ménage (QM) auquel répond en face-à-face de préférence la personne de référence du ménage. Il permet de recueillir les victimations ayant visé les biens du ménage. (temps de passation moyen du QM : 8 mn) : atteintes ayant visé la résidence principale, i.e. cambriolages et tentatives, vols sans effraction, vandalisme contre le logement ; les cambriolages, tentatives et vols sans effraction de résidences secondaires et autres lieux possédés ou loués par les ménages ; les atteintes ayant visé les véhicules possédés par les ménages, i.e. vols et tentatives de vol de voiture, de deux-roues à moteur et de vélo, vols et tentatives de vol d'objets dans ou sur la voiture et vandalisme contre la voiture ; les débits frauduleux sur

les comptes bancaires possédés par les ménages (« escroqueries bancaires »).

3. le questionnaire individuel (QI) administré en face-à-face s'adresse à une seule personne par ménage (le « kish ») : elle est tirée au sort parmi les personnes du ménage âgées de 15 ans ou plus au 31 décembre de l'année de collecte de l'enquête. Le proxy n'est pas autorisé dans l'enquête CVS. Ce questionnaire (temps de passation moyen de 15 mn) permet de recueillir les victimations « personnelles » en dehors des violences « sensibles » : les atteintes aux biens ayant visé les biens possédés par le kish, i.e. vols et tentatives avec violences ou menaces et vols et tentatives sans violences ni menaces ; les atteintes aux personnes commises par une personne non cohabitante au moment de l'enquête (« hors ménage ») hors atteintes sexuelles, i.e. violences physiques, menaces et injures ; les arnaques (section introduite en 2018) ; la corruption (section introduite en 2018) ; les discriminations (section introduite en 2018). Le QI comprend également les sections consacrées au recueil des opinions, perceptions et expériences du kish en matière de sécurité, principalement évaluées à l'échelle du quartier ou du village³ de résidence, i.e. opinions sur les problèmes préoccupants dans la société et dans le quartier, sentiment d'insécurité au domicile, dans le quartier/village, renoncement à sortir de chez soi pour des raisons de sécurité, observation de phénomènes délinquants dans le quartier, opinions et satisfaction à l'égard de l'action de la police/gendarmerie en général et dans le quartier/village, et satisfaction à l'égard de l'action de la justice en général.

4. le questionnaire individuel auto-administré au moyen d'un casque (QAA) pour la personne interrogée en face-à-face dite « kish » (temps de passation moyen du QAA : 9 mn). Il porte sur les violences dites sensibles (sexuelles et intrafamiliales) : les exhibitions sexuelles, les « gestes déplacés » et les violences sexuelles (attouchements du sexe, viols et tentatives de viol) d'une part et les violences physiques commises par personnes vivant avec l'enquêté au moment de l'enquête d'autre part. Il s'adresse à la personne tirée au sort pour le questionnaire « individuel » en face-à-face sous condition que cette personne soit âgée de 18 ans au moins au jour de l'enquête et de 75 ans ou moins au 1^{er} janvier de l'année d'enquête. Le QAA est disponible en français et en 5 autres langues (arabe, turc, portugais, anglais et allemand).

Les principaux indicateurs, et leurs précisions, fournis à partir de l'enquête CVS (édition 2019 sur l'année 2018) sont présentés dans le tableau 1. La dynamique annuelle des principaux indicateurs de victimation sur la période 2011-2018 est illustrée sur le graphique 1.

³La notion de quartier est différente selon qu'il s'agit d'une grande ville, d'un village ou d'un hameau. Les enquêtes délimitent eux-mêmes ce qu'ils considèrent comme étant leur quartier. Ainsi dans le cas d'hésitation sur la délimitation du

périmètre du quartier pour une personne habitant un hameau (c'est-à-dire le hameau seul ou bien le village auquel il appartient), c'est au répondant de choisir.

Si le dispositif a été assez stable entre 2007 et 2019, il a connu néanmoins au cours du temps des changements plus ou moins importants :

- des changements de contenus : introduction ou suppression de modules ou questions. En 2017, la modification de la question permettant le recueil des violences sexuelles a engendré, dans un contexte post vague #MeToo, une possible rupture de série ;
- une importante refonte de la méthodologie de redressement qui a conduit à une révision et une rétropolation des séries en 2016 ;

- la dernière édition de l'enquête CVS (2021) a subi trois changements notables susceptibles d'induire des ruptures de série en amont de la refonte prévue pour 2022 : le recul du calendrier de collecte (démarrage mi-avril au lieu de mi-février pour permettre à l'enquête SRCV sous règlement européen d'être réalisée en début d'année), le changement de base de sondage (à partir de 2021 toutes les enquêtes ménages de l'Insee s'appuient sur le nouvel échantillon maître Nautile constitué à partir de la source fiscale et non plus du recensement) et enfin la passation téléphone.

Tableau 1

Effectifs d'enquêtés concernés, estimations annuelles pondérées et précisions à 95% en 2018

	Effectif de victimes ou personnes concernées			Proportion dans la population	
	Non pondéré	Pondéré	Précision à 95%	En % de l'unité de compte	Précision à 95% en pt
Victimisations ayant visé la résidence principale des ménages (unité de compte = ménage, N=12 397)					
Cambriolages et tentatives de cambriolage	209	490 000	± 63 000	1,68	± 0,21
Vols sans effraction	112	251 000	± 45 000	0,86	± 0,15
Actes de vandalisme contre le logement	244	580 000	± 68 000	1,99	± 0,23
Victimisations ayant visé les véhicules (unité de compte = ménage, N=12 397)					
Vols et tentatives de vol de voiture	82	198 000	± 38 000	0,83*	± 0,16
Vols et tentatives de vol dans ou sur la voiture	239	575 000	± 66 000	2,41*	± 0,27
Vols et tentatives de vol de deux-roues à moteur	17	44 000	± 19 000	1,27*	± 0,53
Vols et tentatives de vol de vélo	125	318 000	± 51 000	2,02*	± 0,32
Actes de vandalisme contre la voiture	449	1 078 000	± 89 000	4,51*	± 0,37
Esroqueries bancaires (unité de compte=ménage, N=12 397)	527	1 260 000	± 95 000	4,32	± 0,37
Victimisations personnelles hors victimations « sensibles » (unité de compte = individu de 14 ans ou plus, N=11 995)					
Vols et tentatives de vol avec violences physiques ou menaces	37	166 000	± 49 000	0,32	± 0,09
Vols et tentatives de vol sans violence ni menaces	191	967 000	± 134 000	1,85	± 0,25
Menaces	389	1 805 000	± 187 000	3,45	± 0,35
Injures	1 023	4 882 000	± 311 000	9,32	± 0,58
Arnaques	292	1 247 000	± 144 000	2,38	± 0,27
Corruption	112	537 000	± 89 000	1,02	± 0,17
Insécurité et préoccupation sécuritaire (unité de compte = individu de 14 ans ou plus, N=11 995)					
Sentiment d'insécurité dans le quartier ou le village	1 312	5 925 000	± 331 000	11,31	± 0,63
Sentiment d'insécurité dans le domicile	1 005	3 979 000	± 268 000	7,6	± 0,51
Renoncement à sortir seul pour des raisons de sécurité	1 422	5 724 000	± 338 000	10,93	± 0,65
Délinquance comme problème le plus préoccupant dans la société	1 182	5 208 000	± 301 000	9,94	± 0,57
Délinquance comme problème le plus préoccupant dans le quartier	1 143	5 170 000	± 324 000	9,87	± 0,62
Victimations « sensibles » (unité de compte = individu âgé de 18 à 75 ans, N=9 175)					
Violences physiques	170	959 000	± 107 000	2,12	± 0,24
Violences sexuelles	51	220 000	± 56 000	0,49	± 0,12

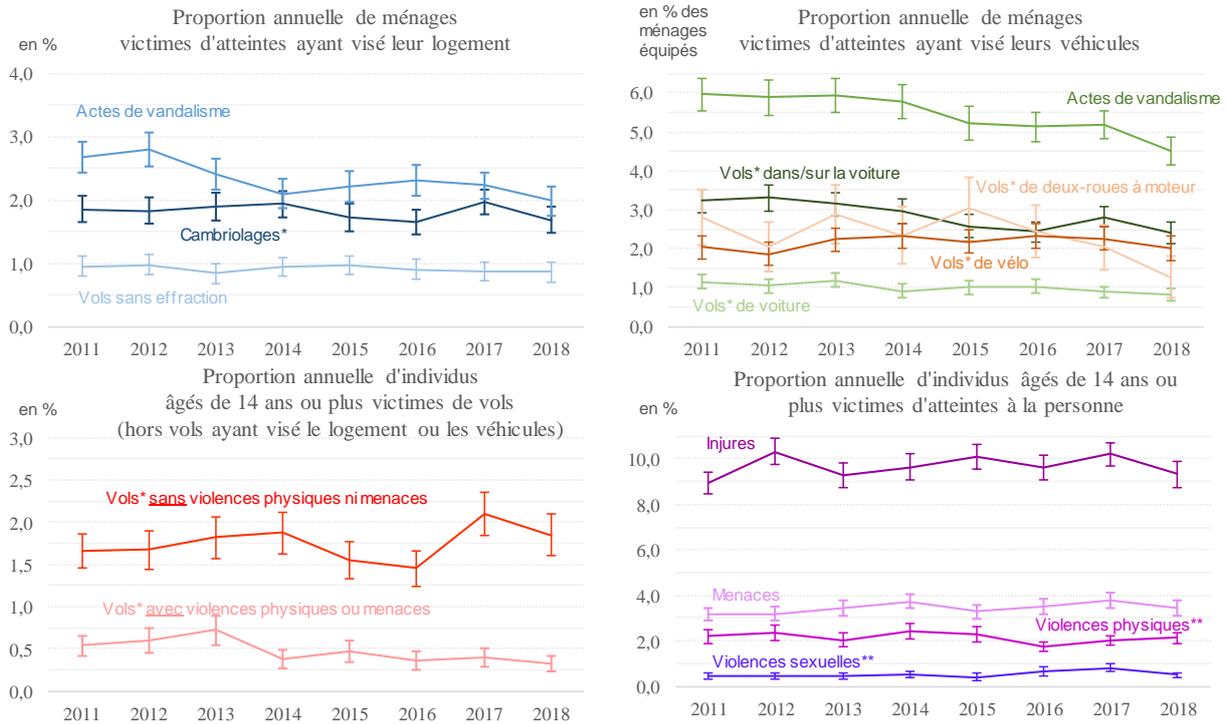
* proportion parmi les ménages équipés pour les victimations ayant visé les véhicules.

Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine.

Source : enquête CVS 2019 ; traitements SSMSI, rapport d'enquête CVS 2019.

Graphique 1

Proportions annuelles et intervalles de confiance à 95% des principaux indicateurs de victimation sur la période 2011-2018



* y compris tentatives de vol. ** proportions de victimes calculées parmi les individus âgés de 18 à 75 ans et hors situations de vols.

Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine.

Source : enquêtes CVS 2012-2019 ; traitements SSMSI.

De critiques récurrentes au projet de refonte

Entre 2006 et 2019, l'enquête CVS a été examinée 8 fois par le Comité du label de la statistique publique pour demander le label d'intérêt général et de qualité statistique avec caractère obligatoire, sésame qui requiert au préalable l'obtention d'un avis d'opportunité favorable émis par la commission « services publics et services aux publics » du Cnis. Chaque fois, l'enquête a obtenu un avis favorable du Comité du label. Néanmoins, un certain nombre de critiques ont été formulées de manière récurrente au cours de cet exercice. Par ailleurs, au cours de cette période, 3 rencontres ont été organisées par le Cnis sur les statistiques relatives à l'insécurité (2013, 2015 et 2016). L'ensemble de ces examens pointent en premier lieu la difficile équation de l'enquête CVS conçue pour répondre à la fois à l'objectif d'analyse conjoncturelle (enquête barométrique sur la délinquance) et à la demande de connaissances structurelles sur la victimation qui, elle, ne nécessite pas un rythme annuel. En outre, le protocole de l'enquête permet difficilement de cerner des populations peu nombreuses ou localisées. Enfin, le questionnaire monobloc est apparu peu adapté pour explorer des thématiques nouvelles sans modifier le questionnaire et potentiellement induire des ruptures de série dans les estimations.

Indépendamment de ces critiques, le SSMSI a été créé en 2014 suite aux polémiques sur les chiffres de la délinquance enregistrée par les services de sécurité, avec pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public (SSP). Compte tenu de l'arrivée de ce nouvel acteur dans le paysage statistique et de ses obligations en termes de programmation d'enquêtes et de moyens associés en enquêteurs, l'Insee a annoncé en 2018 qu'il ne conduirait plus l'enquête CVS selon son protocole actuel (rythme annuel, collecte face-à-face) à partir de 2022. Les questions de financement de l'enquête, ainsi que les imperfections du dispositif actuel ont poussé à ne pas nécessairement envisager de la reconduire après 2022 telle qu'elle existait mais à réfléchir à de nouveaux modes de collecte, à réviser son questionnaire, et plus largement à évaluer la possibilité de conduire différentes enquêtes thématiques dans le cadre d'un dispositif coordonné.

En amont du lancement officiel de la concertation autour du projet de refonte de l'enquête CVS fin 2020, le SSMSI a mené deux consultations écrites afin d'analyser les atouts et faiblesses de l'enquête CVS et de recenser les besoins. La première consultation a été menée entre août et novembre 2019 auprès d'experts de

la victimation et des perceptions en matière de sécurité associés à la concertation de l'enquête CVS. Puis, en octobre 2020, une consultation « thématique » a été réalisée auprès de services statistiques ministériels (SSM) et diverses entités intéressées par ces sujets (administrations, chercheurs, etc.). Ces travaux ont permis d'établir les conclusions suivantes :

- la France dispose d'une solide expérience en matière de mesure de la victimation à travers de nombreuses enquêtes nationales ou locales, généralistes ou thématiques : enquêtes du Cespip, de l'Insee, de l'institut Paris région, enquêtes sur les violences de l'Institut national d'études démographiques (Ined)⁴, de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)⁵, etc.
- les recommandations internationales sont assez bien documentées (manuel sur les enquêtes de victimation de l'ONU) et les questionnaires internationaux, notamment les objectifs de développement durable permettent de cadrer les besoins à couvrir par le nouveau dispositif ;
- des modèles étrangers avec une longue expérience d'enquêtes de victimation et/ou ayant effectué des refontes majeures, notamment des bascules vers la collecte multimode, offrent un cadre inspirant pour concevoir la nouvelle enquête (Suède et Pays-Bas notamment) ;
- concernant les atouts de l'enquête CVS, les retours de la consultation mentionnent : i/ la pertinence de l'objet de l'enquête qui sert de support à de nombreuses exploitations ; ii/ la rigueur scientifique de l'échantillonnage et du protocole assurés par l'Insee ; iii/ la relative stabilité du dispositif qui permet la mise en série des indicateurs ;
- les faiblesses de l'enquête identifiées par les experts font également consensus : i/ le manque de précision des estimations rend le dispositif très insuffisant pour permettre l'analyse des évolutions annuelles ou des analyses infranationales ; ii/ le questionnaire comporte un certain nombre d'angles morts problématiques : en particulier, le harcèlement, la cybervictimation, la période de référence réduite à 24 mois ; iii/ certaines questions d'opinion paraissent peu pertinentes.

L'ensemble de ces réflexions ont permis de définir le principal objectif du nouveau dispositif : répondre au double besoin de connaissance en niveau et en structure sur les victimations et perceptions en matière de sécurité, en visant des résultats représentatifs au niveau infranational et en misant sur la combinaison de différents modes de collecte.

⁴ *Enquête sur les violences faites aux femmes (Enveff ; Jaspard, 2001) en 2000 et enquête Violences et rapports de genre (Virage ; Debauche, 2017) en 2015.*

Acte II : Miser sur un protocole innovant dans un contexte foisonnant de développement de la collecte multimode

La collecte multimode ou le sens de l'Histoire

Le développement du recours au multimode dans les enquêtes ménages de l'Insee est devenu une nécessité qui s'inscrit dans les axes stratégiques d'Insee 2025⁶ comme dans ceux des principaux instituts nationaux de statistique étrangers. Dans le cadre du paradigme de l'erreur d'enquête totale (Andersen *et al.*, 1979), le recours à un dispositif multimode, i.e. qui mixe les modes de collecte (internet, papier, téléphone, face-à-face), peut s'envisager pour différentes raisons : améliorer la couverture, favoriser la participation à l'enquête et donc réduire l'erreur de non-réponse totale ou encore diminuer l'erreur de mesure. Le développement de ces dispositifs est également motivé par la maîtrise des coûts. Les modes pourraient par exemple être combinés dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'enquête à coût constant ou pour réduire les coûts sans dégradation de la qualité (Schouten *et al.*, 2021). Ainsi, la recherche de la combinaison pertinente entre les différents modes de collecte doit intégrer ces différentes dimensions dans l'analyse. Typiquement, la proposition séquentielle de différents modes de collecte se fait habituellement du mode le moins coûteux au mode le plus coûteux.

L'ensemble des enquêtes ménages du SSP est concerné par la transition vers le multimode. Les enquêtes Entrée dans la vie adulte (EVA), Technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'enquête sur les salariés de l'État (FPE) reposent déjà sur des modes mixtes incluant un volet web. L'enquête annuelle de recensement (EAR) propose une collecte internet depuis 2015. Depuis le début de l'année 2020, c'est l'emblématique enquête Emploi qui bascule partiellement, dans le cadre d'une refonte plus globale, dans le recueil multimodal (collecte par internet en réinterrogation ; Insee, 2021). Enfin, à l'horizon 2023, d'autres enquêtes auront conduit des pilotes pour mettre en œuvre la bascule multimode (enquête Logement, enquête Emploi du temps, etc.).

À l'image de ce qui a été mis en place au sein d'autres Instituts nationaux de statistique, l'Insee a développé un programme pour mutualiser les développements nécessaires à la conception des supports de collecte. Des groupes de travail ont été mis en place depuis 2017 afin de proposer des solutions pratiques en matière de

⁵ *Enquête Evénements de vie et santé EVS en 2006 (Drees, 2010).*

⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4130132/INSEE-2025.pdf>

conception des supports de collecte, adaptés à un mode de passation en ligne et à l'auto-administré, et de mesure d'ajustement des effets de mode. Enfin, une lettre périodique électronique informe les acteurs du service statistique public des derniers développements en matière de collecte multimode (lettre Dépêche Mode).

Dans ce contexte foisonnant, le SSMSI a préparé la refonte du protocole de l'enquête CVS en visant une collecte multimode innovante. De manière générale, pour concevoir une enquête de victimation de qualité, le statisticien est confronté à deux difficultés majeures en amont de la conception du questionnaire. Il doit, d'une part, gérer la faible fréquence des atteintes mesurées - en particulier les violences les plus graves comme le viol - qui impose des tailles d'échantillons conséquentes. Il doit, d'autre part, prendre en compte la « sensibilité » de certaines victimations (violences sexuelles et domestiques) qui rend particulièrement délicat l'arbitrage entre les avantages et inconvénients des différents modes de collecte.

Un échantillon trop faible conduit à des estimations dont la précision relative est médiocre et limite les possibilités de description des phénomènes étudiés. C'est un reproche qui a souvent été adressé aux EPCV (qui en moyenne s'appuyaient sur environ 6 500 ménages répondants et 11 000 à 12 000 individus) et, comme cela a déjà été dit, à l'enquête CVS.

L'introduction de modes de collecte moins coûteux et plus modernes que le face-à-face constitue une piste de choix pour augmenter la taille d'échantillon et améliorer la précision des estimations. Néanmoins ces

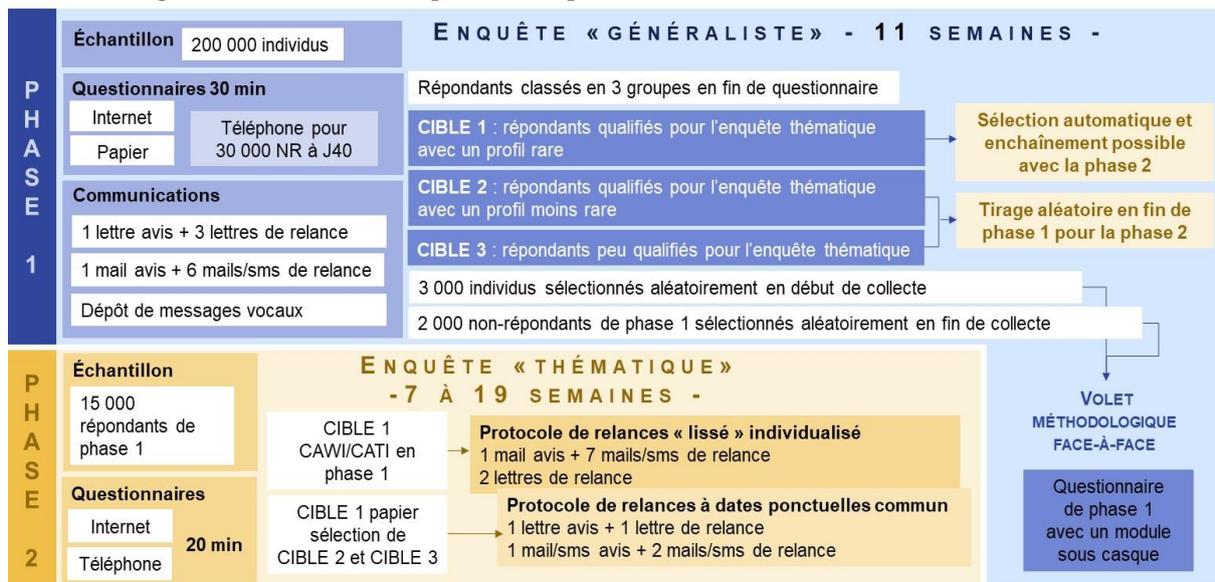
changements de protocole posent la question de la confidentialité et de la sécurité offertes aux enquêtés pour révéler des faits sensibles, mais également de la continuité des séries historiques.

Un protocole multimode en deux phases sur large échantillon pour permettre des estimations plus précises et des zooms sur des thématiques ou des populations particulières

En juillet 2019, le SSMSI a mis en place un groupe de travail méthodologique associant des experts des enquêtes ménages multimodes, la division Sondages ainsi que l'équipe de l'Insee en charge de l'enquête CVS. L'objectif du nouveau protocole était de répondre à un coût soutenable de manière innovante et fiable aux besoins émergents de données localisées et plus précises pour permettre des suivis conjoncturels, tout en assurant une description détaillée des victimes et des atteintes subies. L'objectif d'estimation infranationale et de suivi conjoncturel de certains indicateurs requiert un échantillon important d'individus. L'objectif de description détaillée des victimations requiert un échantillon important de victimes. Pour atteindre ces deux objectifs, le SSMSI a ainsi conçu, en partenariat avec les experts de l'Insee, un protocole multimode en deux phases, en s'inspirant de l'enquête de victimation du Cespip menée en 1986 ou plus récemment de l'enquête vie quotidienne et santé (VQS-Care) de la Drees qui s'intéresse aux personnes dépendantes parmi les 60 ans ou plus (graphique 2).

Graphique 2

Articulation générale du nouveau dispositif d'enquête de victimation



Définitions : CAWI (Computer-assisted web interviewing) désigne la réponse en ligne ; CATI (Computer-assisted telephone interviewing) désigne la réponse par téléphone ; NR : non répondants.

Lecture : 30 000 NR à J40 signifie que 30 000 non répondants à l'enquête au bout de 6 semaines (J40) ont été sélectionnés aléatoirement parmi les non répondants disposant d'un numéro de mobile ou fixe pour réaliser l'entretien par téléphone.

La 1^è phase consiste en une enquête multimode (internet, papier, téléphone) généraliste basée sur des questions de recensement des victimations, de perceptions et d'opinion en matière de sécurité auprès d'un large échantillon (200 000 individus). Cette première phase permet de produire les principaux indicateurs de victimation à l'échelle nationale et infranationale. La seconde phase consiste en une enquête de suivi permettant d'approfondir une thématique auprès d'un échantillon plus réduit de répondants de phase 1 surreprésentant les individus particulièrement concernés par la thématique.

Le protocole de la phase 1 combine 3 modes de collecte : internet, papier et téléphone. La relance par téléphone est proposée après environ six semaines à une sélection aléatoire de non-répondants dont le nombre est fixé a priori. Ce choix permet de maîtriser les coûts de l'enquête en contrôlant le nombre d'entretiens téléphoniques à réaliser. Sur le plan méthodologique, il offre un cadre quasi-expérimental permettant la comparaison des réponses des enquêtés éligibles sélectionnés pour la relance CATI avec les enquêtés éligibles non sélectionnés dans une optique d'évaluation des effets de mode (cf. infra). Le questionnaire papier est proposé aux non-répondants à différents stades de la collecte en fonction des coordonnées de contact disponibles pour les joindre afin d'offrir un mode supplémentaire aux enquêtés tout en réduisant le recours au papier qui engendre de la non-réponse partielle et des traitements post-collecte beaucoup plus conséquents que les autres modes.

L'autre idée originale et innovante du protocole consiste à proposer un schéma de contact et de relance personnalisé pour l'enquête de suivi thématique (phase 2) : les profils les plus qualifiés pour l'enquête de suivi (« Cible 1 ») ayant une probabilité de sélection égale à 1 pour la phase 2 ont en effet la possibilité d'enchaîner les deux questionnaires en une seule interrogation (en CAWI/CATI). S'ils n'enchaînent pas les deux questionnaires, ces répondants sont sollicités et relancés à une cadence régulière et identique qui démarre le jour de complétion du questionnaire de phase 1. Ce protocole différencié permet à la fois de :

- proposer une durée de collecte plus longue et un calendrier de relance personnalisé favorisant la réponse et réduisant l'attrition des répondants de phase 1 « Cible 1 » qui représentent la population d'intérêt pour la phase 2 ;
- conserver le contrôle sur la sélection des répondants « Cible 2 » et « Cible 3 » en fonction des résultats de la collecte de phase 1.

À des fins méthodologiques, le protocole multimode des premières éditions de la nouvelle enquête est par ailleurs complété d'une collecte en face-à-face :

- auprès d'un lot de contrôle d'environ 3 000 individus représentatifs de la France métropolitaine. Ces individus seront sollicités au démarrage de

l'enquête multimode internet/ téléphone/ papier pour répondre en face-à-face à la phase 1 de l'enquête. L'objectif de ce lot de contrôle est de réaliser une évaluation des effets de mesure entre le face-à-face et les autres modes proposés dans le dispositif internet/ papier/ téléphone et de prolonger ainsi les enseignements tirés de l'enquête Genese sur le vécu et les opinions en matière de sécurité et des expérimentations Insee (cf. infra) ;

- si le budget de l'enquête le permet, auprès d'un échantillon d'au moins 2 000 non répondants en fin de phase 1. Ce volet sera conduit en parallèle de la phase 2. Il permettra de repérer les profils complémentaires d'individus susceptibles de participer à l'enquête et de mesurer les biais de sélection potentiels sur les estimations des principaux indicateurs.

Une version prototype de ce protocole (hors face-à-face en début de collecte) a été testée grandeur réelle en 2021 par le SSMSI (enquête Genese, cf. infra).

Acte III : Expérimenter et évaluer pour fiabiliser la bascule multimode et préparer le raccordement des séries

Le recours massif à des questionnaires en ligne, auto-administrés pose un certain nombre de questions méthodologiques, quand le paradigme habituel et validé était celui d'une collecte avec intermédiation d'enquêteur. En particulier, une question centrale est celle des effets de mode, notamment les biais liés à la mesure, autrement dit : à quel point un enquêté répond-il de la même manière à une question posée sur deux modes de collectes différents ? (Couper, 2011 ; Razafindranovona, 2015, de Leeuw 2018 ; Schouten *et al.*, 2021)

Ainsi, avant de développer l'utilisation du multimode dans les enquêtes auprès des ménages, avec internet comme mode de recueil privilégié, l'Insee s'est d'abord lancé au début des années 2010 dans une vaste opération d'expérimentations. En parallèle, le recours à ce nouveau mode de collecte pour l'enquête annuelle de recensement (EAR) et les enquêtes entreprises s'est considérablement développé. Les résultats de la littérature n'étant pas toujours facilement généralisables, l'orientation retenue par l'Insee pour le développement du multimode dans les enquêtes ménages consiste à s'attacher à définir, pour chaque enquête, la meilleure utilisation possible d'internet.

Concernant les enquêtes de victimation, 4 expérimentations ont été menées entre 2013 et 2021. Leurs conclusions ont alimenté la réflexion sur la bascule multimode de l'enquête CVS.

L'expérimentation « Vols, violences et sécurité » de 2013 ou la nécessité de faire mûrir le projet de bascule multimode

Une première enquête méthodologique internet/papier « Vols, violences et sécurité » (VVS) a été menée par l'Insee au 1^{er} trimestre 2013 auprès d'un échantillon de 40 000 individus âgés de 14 ans ou plus vivant en logement ordinaire sélectionnés à partir des fichiers fiscaux "FIP 2011". L'enquête VVS reprenait une partie des thématiques de CVS en s'appuyant pour l'essentiel sur les mêmes questions (hors violences au sein du ménage). L'objectif principal de l'enquête VVS était de mesurer la sensibilité des résultats au mode de collecte en comparant ses résultats à ceux de CVS 2013.

Environ 13 000 questionnaires exploitables ont été obtenus, soit un taux de réponse de 32 % avec une répartition entre internet et papier plutôt équilibrée à l'époque (53 % des questionnaires recueillis par voie postale, 47 % par internet, Razafindranovona, 2016).

L'analyse des résultats de l'enquête VVS a montré que la convergence entre les deux enquêtes était à l'époque insuffisante pour envisager une simple bascule du protocole de CVS vers un protocole uniquement auto-administré tel que celui de VVS sans aménagement spécifique ; d'une part en raison de différences assez sensibles dans les corrélations observées entre victimations et critères sociodémographiques, d'autre part en raison de divergences sur les victimations liées aux vols, qui témoignaient d'un possible effet de sélection à travers des variables non-observables.

L'expérimentation a permis de conclure à l'époque que l'intégration de modes auto-administrés tels qu'internet nécessitait une adaptation significative du questionnaire face-à-face pour clarifier les concepts et garantir le plus possible une similarité du rapport au questionnaire entre les enquêtés. Une réflexion autour des modes de recrutement et d'invitation à participer est également apparue nécessaire. Le risque d'auto-sélection des répondants en fonction de leur sentiment de proximité avec la thématique de l'enquête est en effet élevé lorsqu'il s'agit d'une enquête sur un sujet sensible. Ce risque, connu et affectant toutes les enquêtes, est apparu toutefois particulièrement élevé dans le cas de protocoles principalement auto-administrés qui présentent des taux de collecte très inférieurs aux enquêtes comprenant l'intervention d'un enquêteur.

Les expérimentations CVS de 2019 ou l'importance de concevoir un questionnaire spécifiquement adapté à l'auto-administration

Suite aux différentes sessions consacrées à l'enquête CVS au Cnis depuis 2015, pour débattre en particulier de l'opportunité d'une enquête de victimation annuelle, les maîtrises d'ouvrage ont ouvert un chantier de

réflexion relatif au dispositif de collecte et à son plan de sondage, en y associant le groupe de concertation et d'exploitation de l'enquête, la division Recueil et traitement de l'information et la division Sondages de l'Insee.

Pour répondre au besoin d'informations conjoncturelles réaffirmé au cours du dernier débat organisé par le Cnis en septembre 2016, il est apparu nécessaire d'augmenter la précision de la mesure de certains indicateurs. La panélisation, au moins partielle, de l'enquête est apparue comme une solution possible, alternative à une augmentation, qui aurait été nécessairement substantielle, de l'échantillon. Afin de tester cette solution, les maîtrises d'ouvrage ont proposé de mettre en place en parallèle de l'enquête CVS « traditionnelle » deux protocoles expérimentaux.

Le premier protocole a consisté à réinterroger par internet et téléphone en 2019 des répondants à l'enquête CVS en 2018, sur la base d'un questionnaire allégé. L'expérimentation « Panel multimode » de réinterrogation a été réalisée auprès de 13 123 individus répondants en 2018 du 15 février au 30 avril 2019. 10 271 questionnaires ont été complétés dont 5 490 par téléphone et 4 781 par internet.

L'expérimentation « panel multimode CVS » a fait l'objet d'une communication lors du 11^e colloque international francophone sur les sondages (Castell *et al.*, 2021). Elle a permis d'établir plusieurs conclusions intéressantes :

- les résultats ont mis en avant l'importance de bien concevoir en amont un questionnaire adapté à l'auto-administration (simplification des libellés de questions, rédaction d'introductions, consignes et infobulles, affichage des questions de recensement des victimations d'une même catégorie sur un même écran pour permettre à l'enquêté de saisir le périmètre des atteintes mesurées et l'aider à répondre le plus justement possible) pour limiter le plus possible les mauvais classements et doubles comptes nécessitant des traitements post-collectes fastidieux et coûteux, traitements probablement insuffisants du fait du manque d'information disponible à l'aval;
- le téléphone apparaît comme un mode alternatif indispensable pour compléter internet afin d'améliorer la représentativité des répondants ;
- les taux bruts de victimation sont systématiquement supérieurs sur internet. Les analyses mises en œuvre suggèrent que le biais de mesure est de manière générale plus important pour les victimations « ménage » que les victimations « individuelles ».

Les résultats préliminaires de l'expérimentation « panel multimode CVS » concernant la panélisation semblent indiquer que son intérêt n'est pas avéré : il a été observé peu de sélection sur les variables recueillies en première interrogation et, dans l'expérimentation, l'attrition des profils rares de victimes de violences sensibles a été plus élevée que pour les autres profils.

Le second protocole expérimental proposé par l'Insee dans le contexte rappelé plus haut a consisté à introduire une quinzaine de questions sur la victimation et l'insécurité (ménage et individus) dans le panel statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) en 2018. Elles ont été posées en 2018 et en 2019 et ont été reconduites en 2020⁷.

Les premières analyses conduites à partir des résultats de l'expérimentation « panel dans SRCV » montrent des niveaux de victimation plus élevés dans SRCV, des écarts de magnitude variables mais toujours présents aussi bien au niveau individu que ménage⁸. Les évolutions des indicateurs de victimation mesurées dans les deux enquêtes présentent des écarts importants au niveau individu, sauf pour les menaces et injures et des évolutions de sens contraire pour les vols sans violence et les violences physiques. Le sentiment d'insécurité présente un niveau similaire mais des évolutions différenciées.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer les écarts observés entre les estimations de CVS et celles obtenues à partir de SRCV : le protocole, les questionnaires et la méthodologie d'enquête en général sont différents, en particulier le proxy est autorisé dans SRCV alors qu'il est interdit dans CVS ce qui conduit à d'importants « trous de collecte » parmi les plus jeunes. Des investigations supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre les divergences. Néanmoins, les premiers résultats de l'expérimentation « panel dans SRCV » suggèrent de ne pas proposer un dispositif articulé en deux recueils distincts avec d'un côté le suivi annuel des indicateurs de victimation et de perception en matière de sécurité dans un dispositif existant « omnibus » (comme SRCV) et de l'autre une enquête thématique approfondie à une périodicité plus élevée.

L'enquête Genese ou l'expérimentation multimode grandeur réelle qui a validé le projet de protocole et offert une première estimation des biais de mesure

Très sollicité sur la thématique des violences faites aux femmes, le SSMSI s'est porté candidat et a obtenu en novembre 2019 un financement européen (1,5 M€) pour conduire en 2021, au niveau national, l'enquête Genese portant sur les violences liées au genre basée

sur le questionnaire *Gender-Based Violence* développé par Eurostat.

L'enquête Genese a été conçue pour répondre à deux ambitions majeures du SSMSI : i/ éclairer le débat public à l'échelle européenne avec des données inédites sur les parcours de violences sexistes et sexuelles ; ii/ réaliser une expérimentation multimode grandeur réelle pour mesurer les victimations et les perceptions en matière de sécurité selon le protocole en deux phases conçu par le SSMSI en lien avec les experts de l'Insee (cf. graphique 2). Elle a obtenu en janvier 2021 le label d'intérêt général et de qualité statistique délivré par le Cnis avec caractère obligatoire.

Le terrain de la première phase de l'enquête s'est déroulé sur 11 semaines du 1^{er} mars au 16 mai 2021 auprès de 169 060 individus âgés de 18 à 74 ans résidant en France métropolitaine. Au total, près de 109 000 individus (64 %) ont répondu dont 51 % par internet, 3 % par téléphone et 10 % par papier (cf. tableau 2). L'enquête de suivi (phase 2) basée sur le questionnaire conçu par Eurostat a été menée auprès de 15 000 répondants de phase 1 parmi lesquels les victimes de violences sexistes et sexuelles étaient surreprésentées. Plus de 10 000 personnes (68 %) ont répondu : 53 % par internet et 15 % par téléphone.

Enfin, au terme de la phase 1, un volet méthodologique en face-à-face a été conduit du 1^{er} juin au 24 juillet 2021 auprès de plus de 3 000 personnes : les 1 000 non-répondants totaux de Gironde et une sélection aléatoire de 2 000 non-répondants totaux en Île-de-France. Plus de 1 000 questionnaires complets ont été collectés (32 %).

Globalement, la participation élevée enregistrée lors des deux phases, principalement portée par internet, a permis de valider le protocole théorique conçu par le SSMSI en lien avec les experts de l'Insee⁹. Conformément aux objectifs de l'enquête, les données collectées en phase 1 permettent de produire des indicateurs de prévalence plus précis et localisés¹⁰. Par ailleurs, la sélection ciblée de l'échantillon de phase 2 va permettre des exploitations inédites sur la thématique des violences sexistes et sexuelles : 1 200 femmes victimes de violences physiques ou sexuelles sur la période de référence ont répondu au questionnaire d'Eurostat versus 200 en moyenne dans une édition annuelle de CVS.

⁷Toutefois, en 2020, avec le confinement de la population lié à la crise sanitaire, les questions de victimation ont été abandonnées au moment de la bascule téléphone de la passation de SRCV et n'ont ainsi été posées qu'à une partie seulement de l'échantillon (environ 7 000 fiches adresses).

⁸Ces travaux n'ont pas été publiés. Ils ont été présentés lors d'une séance du Groupe de travail « méthodologie d'enquête » du projet de refonte de l'enquête de victimation en janvier 2021.

⁹Une présentation en séance plénière dédiée à l'efficacité du protocole de l'enquête Genese est programmée aux Journées de la méthodologie statistique (JMS) de 2022.

¹⁰Le grand nombre de répondants et le plan de sondage permettent d'envisager une représentativité inédite d'un grand nombre d'indicateurs à l'échelle départementale (a fortiori régionale) et à l'échelle des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QRR, dispositif de la Police de sécurité du quotidien entré en vigueur en septembre 2018, il prévoit des effectifs de policiers supplémentaires dans des quartiers ciblés afin de lutter contre la délinquance et les trafics. Ces quartiers représentent un peu moins de 2 % de la population des 18 ans et plus) qui constitue un zonage d'intérêt opérationnel pour les directions du ministère de l'intérieur.

Comme évoqué supra, le dispositif de l'enquête Genese a été conçu en amont de manière à offrir un cadre théoriquement assez proche de l'expérience aléatoire (Burtless, 1995) permettant la comparaison des réponses internet et téléphone. Ainsi, les répondants sur internet éligibles à la relance téléphonique (40 jours après le début de la collecte) mais non sélectionnés (par tirage aléatoire) sont comparés aux répondants par

téléphone (éligibles et sélectionnés). L'idée étant de disposer de deux sous-populations les plus comparables possibles, y compris du point de vue de leurs caractéristiques inobservables : l'effet de mode purgé des différences de sélection sur caractéristiques observables pourra alors être considéré comme un effet de mode intrinsèquement lié à la mesure.

Tableau 2

Effectifs de répondants à l'enquête Genese par phase et par mode

	Échantillon	Répondants			
		Internet	Téléphone*	Papier	Ensemble
Phase 1 : N (%)	169 060 (100)	85 982 (51)	5 407 (3)	17 382 (10)	108 771 (64)
Phase 2 : N (%)	15 000 (100)	7 920 (53)	2 305 (15)	-	10 225 (68)

* 25 000 individus ont été sélectionnés parmi les 85 072 non-répondants à J40 avec au moins un numéro de téléphone.

Champ : individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

Source : enquête Genese, SSMSI.

Pour comparer les réponses de ces deux populations aux principales variables d'intérêt présentes dans l'enquête CVS et destinées à être reprises dans la nouvelle enquête de victimation, deux méthodes de contrôle de la sélection ont été mises en œuvre : des modèles de régression et des modèles de *matching* (Rosenbaum et Rubin, 1983). Le constat établi à partir de ces premières analyses est plutôt rassurant : les effets de mode liés à la mesure sont globalement limités sur les indicateurs de victimation. Ainsi, parmi tous les indicateurs testés, seuls deux présentent des effets statistiquement significatifs, robustes aux deux méthodes de contrôle de la sélection : les actes de vandalisme (sous-déclaration au téléphone par rapport à internet) et les violences physiques (sur-déclaration au téléphone). Ces indicateurs ont pour caractéristique commune une relative ambiguïté dans le libellé des questions, ce qui laisse entrevoir des perspectives d'amélioration dans la formulation pour limiter ces effets. Sur les questions d'opinion en matière de sécurité, les effets de mode sont en revanche plus marqués. Ces résultats, conformes à la littérature, sont liés à la désirabilité sociale : les interactions sociales avec l'enquêteur induisent une certaine conformité aux attendus normatifs. Ainsi, les réponses par téléphone accordent un satisfecit plus important à l'action de la police/gendarmerie et de la justice alors que le sentiment d'insécurité est moins souvent déclaré. Les effets de mode sont également significatifs pour certaines des questions d'observation de phénomènes délinquants mais sont plus faibles.

Acte IV : Concevoir des questionnaires dans la concertation pour répondre à la demande sociale

Le SSMSI a organisé la réunion officielle de lancement de la concertation pour la refonte du dispositif d'enquête de victimation le 14 décembre 2020 en

présence de l'Insee, de services statistiques ministériels, d'instances gouvernementales, de centres de recherches et de représentants syndicaux, d'organisations professionnelles et d'assemblées locales, membres du Cnis. Lors de cette réunion, le SSMSI a présenté les conclusions des consultations menées ainsi que la comitologie du projet qui s'articule autour d'un comité de pilotage chargé d'assurer le respect des objectifs, de suivre l'avancement des phases de conception, de préparation et de réalisation de l'enquête et d'un comité de concertation pour concevoir de manière collaborative la méthodologie statistique, le champ de population d'intérêt, le champ des atteintes, les questionnaires et les documents liés aux terrains de l'enquête. Pour la qualité et la portée des travaux conduits par le SSMSI, il est apparu important également de doter le projet de refonte de l'enquête d'un Conseil scientifique pluridisciplinaire afin d'expertiser scientifiquement les travaux conduits et aussi de se prononcer sur la valorisation des données produites.

Afin de déterminer la thématique à explorer dans l'enquête de suivi (phase 2) de 2022, un appel à propositions a été lancé par le SSMSI au sein du Comité de concertation. L'unique thématique proposée portait sur la relation services de sécurité/population. Ainsi, le questionnaire de l'enquête de suivi de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS) 2022 prévoit le recueil d'informations détaillées sur le retour d'expérience des individus ayant eu des interactions avec les services de police et de gendarmerie, sur les attentes et la satisfaction de la population en général concernant les procédures dématérialisées et approfondit l'opinion des enquêtés sur l'action des services de police et de gendarmerie dans le quartier/village.

Conformément au calendrier prévisionnel, le SSMSI a conçu dans le cadre de la concertation les questionnaires tests de l'enquête socle et de l'enquête thématique et organisé :

- un test qualitatif auprès de 30 individus du 19 au 23 juillet 2021 ;

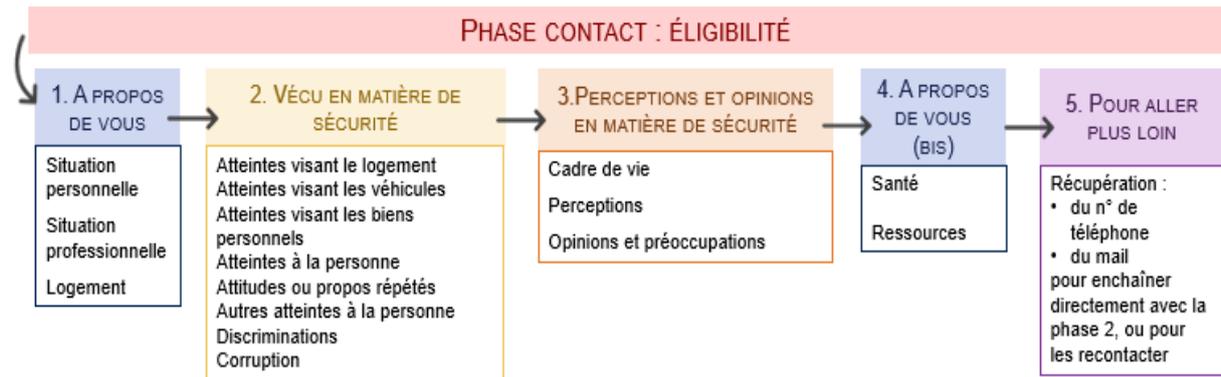
- un pilote auprès de 2 400 individus âgés de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine, en Guadeloupe et à La Réunion du 30 août au 31 octobre 2021. Ce test a permis d'estimer la durée de réponses aux questionnaires et la non-réponse partielle. Il fournit également de l'information qualitative sur la bonne compréhension et la bonne réception des questionnaires par les enquêtés via : i/ une série de questions d'évaluation à la fin du questionnaire CAWI/CATI ; ii/ le retour des enquêteurs CATI.

Au terme de ces tests et à la suite des retours du Conseil scientifique et du Comité de concertation, le SSMSI a élaboré les questionnaires définitifs de l'enquête (cf. graphiques 3 et 4). L'enquête VRS 2022 couvrira le champ de la population âgée de 18 ans ou plus résidant en France hors Mayotte et Guyane. L'échantillon de 200 000 individus sera sélectionné par l'Insee dans la base de sondage Fidéli.

En décembre 2021, le SSMSI a déposé la demande de label d'intérêt général et de qualité statistique avec caractère obligatoire auprès du Comité du label. L'avis positif du Comité a été rendu en janvier 2022.

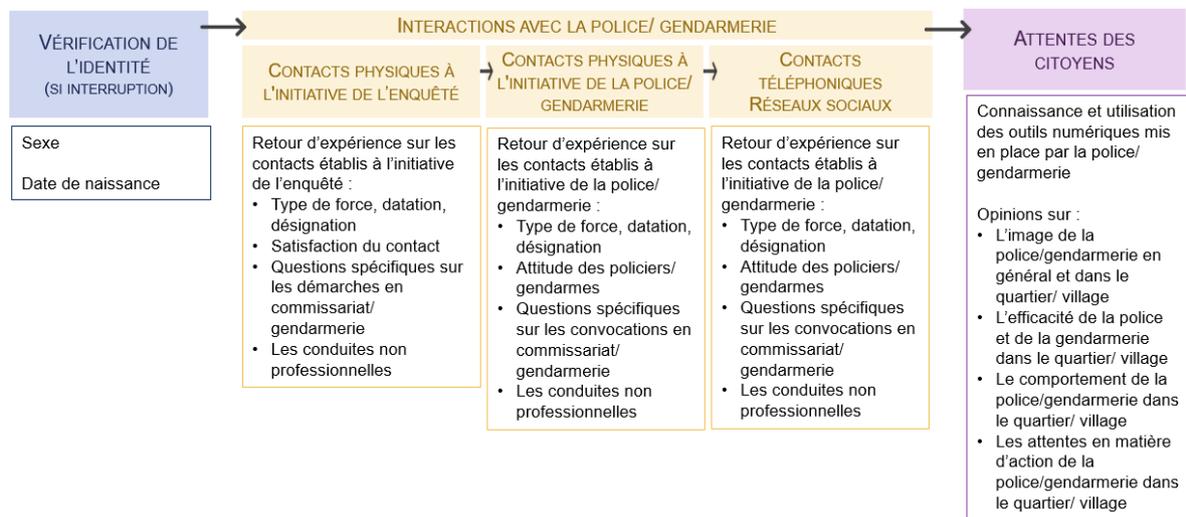
Graphique 3

Contenu du questionnaire « socle » (phase 1) de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité de 2022



Graphique 4

Contenu du questionnaire « thématique » (phase 2) de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité de 2022



Épilogue ou la fin du tome 1

En conclusion de l'ensemble des travaux menés en amont de la refonte et décrits dans le présent article, la première édition de l'enquête annuelle « Vécu et ressenti en matière de sécurité » sera sur le terrain au deuxième trimestre 2022. Si le gros œuvre du projet de refonte semble ainsi achevé, l'ère du second œuvre, tout aussi ambitieux et complexe, s'ouvre avec cette

première édition : animer la concertation et instruire les questions laissées en suspens (inclusion des mineurs, des autres départements et régions d'outre-mer, traductions des questionnaires, etc.), concevoir pour les toutes prochaines éditions des questionnaires thématiques explorant de nouveaux sujets de sécurité et enfin poursuivre l'évaluation méthodologique, en particulier l'épineuse question du raccordement des séries issues de l'ancien et du nouveau dispositifs. En

effet, la comparaison temporelle sur longue période constitue l'intérêt majeur d'une enquête répétée dans le temps. Dans le cadre d'une refonte majeure, cette question de la comparabilité dans le temps est au carrefour de plusieurs enjeux. Faut-il privilégier la « juste » mesure sur une période donnée ou la comparabilité avec le passé ? Faut-il se prémunir de problèmes de comparabilité dans le futur ?

Pour accompagner la refonte de l'enquête CVS, il sera crucial pour le SSMSI, de documenter, comprendre, expliquer et interpréter les éventuelles ruptures observées sur les indicateurs suivis historiquement dans le temps et ce, en préalable des travaux visant à éventuellement raccorder les séries. Concernant les estimations de victimation et d'opinion en matière de sécurité, les premiers résultats de l'enquête VRS 2022 seront diffusés au premier semestre 2023.

Références bibliographiques

Andersen R., Kasper J. D. and Frankel M. R. (1979), *Total survey error*. Jossey-Bass.

Burtless G. (1995), "The Case for Randomized Field Trials in Economic and Policy Research", *Journal of Economic Perspectives*, Vol 9, No2, pp. 63-84.

Castell L., Clerc M. et Legleye S. (2021), *Victimations déclarées et effets de mode : l'expérimentation CVS Panel*, 11^e colloque francophone Sondages 2021, Session 19 : Méthodes et modes de collecte/ Enquêtes multi-mode, Bruxelles, 6-8 octobre.

Couper M. P. (2011), "The future of modes of data collection", *Public Opinion Quarterly*, 75(5), pp. 889-908.

Debauche A., Lebugle A., Brown E., Lejbowicz T., Mazuy M., Charruault A., Dupuis J., Cromer S. et Hamel C. (2017), « Présentation de l'enquête Virage et premiers résultats sur les violences sexuelles », Document de travail No229, Ined.

De Leeuw E. D. (2018), "Mixed-mode: Past, present, and future", *Survey Research Methods* Vol. 12, No2, pp. 75-89.

Drees (2010), *Violences et santé en France : état des lieux*, la documentation française.

Estival A. et Filatriau O. (2019), « La mesure statistique de la délinquance », *AJ Pénal*, No224, Dalloz.

Garnero M (2019), « Le projet Muse : 5 ans d'expérimentations pour préparer l'introduction d'Internet dans l'enquête Emploi », *Insee Document de travail* NoF1907, Insee.

Insee (2021), « L'enquête Emploi se rénove en 2021 : des raisons de sa refonte aux impacts sur la mesure de l'emploi et du chômage », *Insee Analyses* No65, Département de l'emploi et des revenus d'activité, Juin.

Jaspard M. et l'équipe Enveff (2001), « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », *Population et Sociétés* No364, Ined.

Razafindranovona T. (2015), « La collecte multimode et le paradigme de l'erreur d'enquête totale », *Insee, Document de travail de la DMCSI*, M2015-01.

Razafindranovona T. (2016), « Exploitation de l'enquête expérimentale Vols, violence et sécurité », *Insee, Document de travail de la DMCSI*, M2016-03.

Robert P. et Zauberman R. (2011a), *Mesurer la délinquance*, Paris, *Presses de Sciences Po*.

Robert P. et Zauberman R. (2011b), « Le développement et les usages des enquêtes de victimation en France », *Économie et Statistique*, No448-449, pp. 79-83.

Rosenbaum P. and Rubin D. (1983), "The central role of the propensity score in observational studies for causal effects", *Biometrika*, pp. 41-55.

Schouten B., van den Brakel J., Buelens B., Giesen D., Luiten A. and Meertens V. (2021), "Mixed-Mode Official Surveys: Design and Analysis", CRC Press.

Zauberman R., Robert Ph., Perez-Diaz C. et Lévy R. (1990), « Les victimes, comportements et attitudes. Enquêtes nationales de victimation. Déviance et contrôle social », Paris, CESDIP, 2 volumes.

Zauberman R. et Robert Ph. (1995), *Du côté des victimes : un autre regard sur la délinquance*, Paris, L'Harmattan.

Zauberman R., Robert P., Névanen S. et Didier E. (2009), « L'acteur et la mesure : le comptage de la délinquance », *Revue française de sociologie*, 50(1), pp. 31-62.

Zauberman R. (2015), « Les enquêtes de victimation ». *Idées économiques et sociales*, (3), pp. 8-21.